

**Région Île de France**  
***PROJET DE BUDGET 2015***

---

**SPORTS ET LOISIRS**

**INVESTISSEMENT**

**Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs**

32 - Sports

33 - Loisirs

**FONCTIONNEMENT**

**Chapitre 933 - Culture, sports et loisirs**

32 - Sports

33 - Loisirs

**ANNEXE 9**



# SOMMAIRE

<b>LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015 .....</b>	<b>5</b>
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2015 .....</b>	<b>9</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>10</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>18</b>
<b>ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT .....</b>	<b>27</b>
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014 .....</b>	<b>30</b>
<b>INVESTISSEMENT.....</b>	<b>31</b>
<b>FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>37</b>



# LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2015

Par l'ensemble des actions que la Région déploie au titre de la compétence Sports et Loisirs, elle assure une solidarité entre les territoires au travers de sa volonté d'aménagement ainsi qu'une solidarité en faveur des Franciliens les plus éloignés de la pratique sportive. L'accès de tous aux Loisirs et au Sport constitue en effet un facteur d'émancipation pour chacune et chacun et contribue à un meilleur équilibre de notre société. Les actions menées, notamment dans les quartiers populaires, sont un facteur de lien social, de citoyenneté et d'insertion pour un très grand nombre notamment de jeunes. Elles favorisent également les expériences plurielles, la rencontre voire la confrontation d'expériences individuelles, permettant une meilleure compréhension de l'altérité.

2015 sera jalonnée de différentes échéances. La réforme territoriale devrait confirmer ce champ d'intervention en tant que compétence partagée entre l'État et les collectivités territoriales au même titre que la Culture et le Tourisme. A ce titre, et compte tenu de la nécessité d'assurer un lien entre tous les acteurs, la Conférence régionale du sport confirmera sa légitimité comme espace de concertation, d'échange et de partage entre les différents acteurs agissant en faveur du sport. La réforme territoriale pourrait également consacrer le transfert du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives d'Île-de-France (CREPS) à la Région, assurant ainsi une belle cohérence entre sa politique sportive et sa compétence au titre de la formation professionnelle compte tenu des missions dévolues aux CREPS.

Territoire d'accueil, l'Île-de-France verra également en 2015 de nombreux événements sportifs internationaux se dérouler. Au-delà, l'année à venir sera celle d'une première décision quant à une éventuelle candidature de Paris, entraînant le territoire francilien, en faveur des jeux Olympiques 2024. Une option positive imposerait à la Région une implication forte sur sa politique. Dépassant les questions sportives, ce choix toucherait de larges délégations régionales ; celles afférentes à l'aménagement et au transport, celles relatives au Tourisme et à la Culture, enfin celles concernant les Lycéens et la Jeunesse, les jeunes d'aujourd'hui constituant à la fois les athlètes, les organisateurs et le public des JO de demain.

2015 verra encore l'engagement régional en faveur de l'emblématique projet de développement du site sportif de l'Île de Vaires se concrétiser par le lancement des travaux. Ce projet, a été pensé par la Région pour sa capacité à concilier environnement naturel et développement durable, équipements sportifs et espaces de détente, mais également en tant que structure de formation. Permettre l'accès de tous au site en assurant la cohérence entre les différentes pratiques, tel est le fil conducteur de l'action engagée.

## **L'engagement en faveur des loisirs**

En matière de loisirs, l'intervention de la Région porte historiquement, d'une part sur l'aménagement des bases de plein air de et loisirs et, d'autre part, sur la mise en place de dispositifs d'aide à la personne visant à faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs.

En 2014, la Région, par un travail conjoint avec leurs responsables, a engagé une mise en cohérence des identités visuelles et dénominations des 12 bases. De « bases », elles sont ainsi devenues des « îles » de loisirs. Ce n'est pas une page qui se tourne mais une histoire qui continue de s'écrire pour des structures vivantes, plus que jamais indispensables à la qualité de vie et au dynamisme de l'Île-de-France. Parallèlement, dans le cadre de la mise en place de sa stratégie de communication institutionnelle, la Région a engagé un plan de communication qui s'est concrétisé dès l'été 2014 par une campagne grand public. Ce chantier de communication se déploiera progressivement jusqu'en 2017, notamment avec la mise en place d'une signalétique commune.

**Les îles de loisirs offrent aux Franciliens un maillage de destinations de loisirs d'une grande diversité.** Elles accueillent, chaque année, plusieurs millions de visiteurs qui y trouvent de multiples possibilités de pratiques socio-éducatives et sportives de plein air, individuelles, en familles ou encadrées. Ce sont autant de réponses aux besoins de baignade, de rendez-vous ou de lieu convivial pour les pique-niques du week-end ; elles sont également la réponse aux besoins de jardin ou de résidence secondaire de nombreux citoyens et constituent un lieu de vacances pour ceux qui ne

peuvent pas partir. Cette diversité de l'offre est rendue possible par les nombreux plans d'eau et espaces boisés mais aussi par les équipements qui y ont été implantés et que la Région s'attache à adapter et à développer au plus près de la demande.

**En termes d'insertion sociale**, inscrites dans un tissu urbain socialement fracturé, les Iles de loisirs, en tant que lieux de rencontres et d'échanges, favorisent le lien social. Elles constituent un outil de travail pour de très nombreux éducateurs, professeurs des écoles, responsables associatifs ou de centres de loisirs. La politique d'accessibilité au plus grand nombre leur confère un rôle primordial dans l'accès aux loisirs pour tous. C'est ainsi que l'éventail tarifaire des syndicats mixtes d'études, d'aménagement et de gestion (SMEAG) et l'investissement de la Région inscrit l'action menée en faveur des Iles de Loisirs dans la politique de lutte contre les inégalités, pour un droit à des loisirs accessibles à tous.

Les Iles de loisirs jouent également un **rôle notable sur le plan économique**. Par son implication au titre des investissements, **la Région s'engage de manière significative pour le développement de l'emploi** en Ile-de-France contribuant en cela à soutenir l'activité économique du secteur du bâtiment. S'ajoute à cet effet direct un impact indirect par les créations d'emploi induites par le développement ou la création d'activités consécutives aux investissements financés par la Région, notamment dans les filières sportives (activités équestres, tennistiques, golfiques, nautiques, etc.), touristiques (hébergement, restauration, accueil promotion et commercialisation, etc.) ou liées à la maintenance et à la sécurité des bâtiments et espaces verts. S'y ajoute leur rôle pilote en matière d'insertion dans l'emploi avec l'accueil des personnels en insertion et recrutés localement, ainsi qu'avec la mise en place de clauses sociales dans les marchés publics.

**Sur le plan environnemental**, véritables poumons verts à l'échelle de la Région, les Iles de loisirs constituent de réels outils de sensibilisation du public ainsi que d'aménagement et de développement durable des territoires. Elles prennent ainsi une place importante dans la mise en œuvre de la trame verte et bleue et du schéma régional de cohérence écologique. Ces propriétés régionales sont des lieux privilégiés de mise en œuvre de l'Agenda 21. Les actions engagées notamment en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, d'énergie, de déchets et de biodiversité illustrent particulièrement ce souci d'exemplarité et d'expérimentation que la Région poursuit en lien étroit avec les organismes gestionnaires de ces sites.

L'action permanente menée par la Région sur les Iles de loisirs est complétée par **des dispositifs d'accompagnement** d'aide à la personne **pour l'accès aux loisirs et aux vacances**, les tickets Loisirs et l'aide au départ en vacances.

Le dispositif des **« tickets loisirs »** répond à la volonté de lutte contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux vacances et aux loisirs des Franciliens défavorisés. Ce dispositif poursuit également des objectifs communs avec la politique menée par la Région en matière de soutien au développement de la pratique sportive et de politique de la ville, par des actions telles que les villages sportifs, l'organisation de manifestations sportives et le développement de la pratique sportive féminine. Il a récemment été étendu aux structures spécialisées dans l'accueil de personnes en situation de handicap organisant des sorties durant les congés scolaires, ainsi qu'à l'accueil pour des courts séjours de familles en situation de précarité économique et sociale. Ce dispositif s'articule avec celui relatif à l'**« Aide au Départ en Vacances »** qui vise à permettre le premier départ en vacances de familles défavorisées pour des séjours d'une semaine.

### **L'engagement en faveur du sport**

Dans ce domaine, l'action de la Région s'inscrit dans le **principe d'unicité du sport et des valeurs qu'il doit porter dans notre société permettant l'émancipation et le bien être de chacune et chacun**. La Région mène une politique sportive volontariste aux côtés des acteurs associatifs et territoriaux en faveur du développement des activités sportives dans toute leur diversité.

**Deux constats essentiels sont au cœur des propositions**. D'une part, l'Ile-de-France est riche de 6,5 millions de pratiquants ; 2,3 millions d'entre eux sont licenciés dans plus de 19 400 clubs. D'autre part, le modèle sportif français repose sur une délégation de pouvoir au mouvement sportif. Ainsi défendre le service public passe-t-il par la défense du mouvement sportif lui-même tout en confortant les différentes actions pour une meilleure accessibilité à toutes et tous.

Le projet sportif de la Région s'appuie sur ces deux spécificités.

Le nombre important d'acteurs du sport dans notre Région nécessite d'établir un partenariat actif avec les ligues et les comités régionaux, complémentaire des actions menées par d'autres collectivités et devant être encore optimisé. Ce partenariat se construit à travers la recherche de synergies au bénéfice des sportifs, des clubs, tout en prenant en compte la diversité des pratiques et le rôle social irremplaçable des acteurs, le plus souvent bénévoles, du mouvement sportif. De plus, l'organisation du sport en France nécessite d'accompagner le mouvement sportif dans son effort de structuration et de diversification, pour assurer aux Franciliennes et aux Franciliens une alternative éducative et de loisirs forte face à une marchandisation des pratiques sportives en progression.

L'ensemble de ces éléments conduit la Région à développer une politique visant la réduction de l'inégalité d'accès à la pratique sportive pour toutes et tous, allant des premiers pas jusqu'à l'excellence, du loisir à la compétition.

Cette politique d'accompagnement et de développement de la politique sportive régionale est enrichie au plan institutionnel par **la Conférence régionale du sport**, instance de concertation à laquelle participent les acteurs publics, associatifs et privés du sport. En s'appuyant sur la diversité des représentants, par la qualité des échanges, la Région consolide et affirme sa place dans une politique publique sportive partagée. La Conférence permet également d'interroger la cohérence des aides au regard du contexte national dense sur le champ du sport.

**Au titre de l'emploi et de la formation professionnelle**, la Région s'est impliquée notamment à travers le dispositif des Emplois-tremplins et plus récemment sur celui impulsé au plan national des Emplois d'avenir grâce auxquels les ligues, les comités régionaux et les clubs sportifs franciliens génèrent, par leurs activités et leurs impulsions locales, de fortes possibilités d'embauche. Au-delà de ces dispositifs directement portés sur le budget régional consacré à la politique de l'emploi, la Région favorise via la formation au travers de ses dispositifs de conventionnement et d'aide aux Clubs formateurs, la qualification des jeunes sur des secteurs à fort potentiel d'emplois.

Malgré l'importance de la pratique sportive, son accès n'est pas encore suffisamment ouvert à toutes et à tous. Le territoire, le niveau d'encadrement ou bien encore l'accessibilité des équipements sportifs et l'insuffisance de créneaux horaires créent des inégalités. C'est pourquoi, **la Région, œuvrant en faveur d'un aménagement raisonné du territoire, intervient en faveur du développement et de la rénovation d'équipements sportifs dans des domaines marqués d'une forte carence**. Elle entend conforter sa politique d'investissement en la centrant particulièrement, en 2015, sur l'aide à la construction d'équipements sportifs structurants et l'aide au développement de la pratique sportive pour les publics en situation de handicap, afin d'asseoir le développement du sport sur l'ensemble du territoire pour tous les niveaux de pratique. Par ailleurs, et comme pour le secteur des loisirs, **la Région s'engage pour le développement de l'emploi** en finançant l'activité économique du secteur du bâtiment.

**L'Île-de-France, Région capitale, met l'accent sur son nécessaire investissement en faveur du rayonnement international**. Elle accompagne le mouvement sportif sur l'organisation de grandes manifestations sportives permettant la valorisation du territoire francilien. Par ailleurs, elle soutient l'accueil d'athlètes étrangers à travers son dispositif « Ile-de-France Terre d'accueil », en créant des synergies sportives sur les lieux mêmes des événements majeurs, et en assurant la représentation francilienne. Comme en 2014, où la Région a contribué au Club France de la Fédération Française d'Athlétisme lors des Championnats d'Europe à Zurich, elle poursuivra son soutien aux fédérations dans la même logique en 2015. Cette politique contribue à placer l'Île-de-France comme un partenaire indiscutable de tout ce qui touche à la diplomatie du sport dans un souci de rayonnement international de notre territoire.

Concernant les Jeux Olympiques, le conseil régional a été associé à l'étude d'opportunité d'une candidature éventuelle conduite par le Comité Français du Sport International (CFSI). Ses élus et les services de la Région ont contribué aux 12 ateliers mis en place par cet organisme. L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme avec l'Institut Régional de Développement du Sport ont produit une assistance technique au CFSI à partir du SDRIF Île-de-France pour réfléchir à l'ensemble des opportunités permettant de territorialiser cette candidature.

L'enjeu est clair, il dépasse largement la question sportive. La région et la métropole doivent démontrer leur capacité à accueillir de grands événements qu'il s'agisse de l'Exposition Universelle de

2025 ou des Jeux Olympiques.

Par l'intermédiaire de la Conférence Régionale du Sport, la Région entend également participer à l'information du mouvement sportif régional et à sa mobilisation.

Notre politique sportive à l'international génère de nouvelles opportunités qui pourraient bénéficier à l'ensemble du tissu économique régional. Le secteur sport de la région, celui du développement économique et « Paris Région Entreprise » engageront un travail permettant de soutenir les Entreprises franciliennes (notamment les PME et ETI ) déjà accompagnées dans leur développement économique pour qu'elles accèdent au marché du sport qui représente 600 milliards de dollars et progresse de 4 à 5% annuellement.

L'ensemble de ces orientations intègrent la volonté réaffirmée de la Région de construire la première Ecorégion d'Europe, en favorisant un développement équilibré, durable et solidaire du territoire avec la constante volonté d'améliorer la qualité de vie des Franciliennes et Franciliens.

Pour l'année 2015, la Région, partie prenante d'un contexte économique et social national contraint et en mutation, sera appelée à recentrer ses interventions dans des champs qui, pour ne pas être des compétences obligatoires, n'en sont pas moins des marqueurs forts de l'identité régionale. Le Sport et les loisirs, reconnus comme compétences partagées, il appartient à la Région de s'appuyer sur ses orientations fondamentales. C'est le choix qui est fait sur le budget qui vous est présenté en ne sacrifiant aucun des piliers aujourd'hui reconnus par les différents acteurs concernés.



**1ère PARTIE :**  
**LES PROPOSITIONS POUR 2015**

# **INVESTISSEMENT**

**PROJET DE BUDGET 2015**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2015**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>903 - Culture, sports et loisirs</b>	<b>54,700</b>	<b>26,000</b>	<b>40,500</b>	<b>48,000</b>
<b>32 - Sports</b>	<b>32,500</b>	<b>10,920</b>	<b>26,620</b>	<b>38,500</b>
<b>Équipements sportifs d'intérêt régional</b>	<b>32,500</b>	<b>10,920</b>	<b>26,620</b>	<b>38,500</b>
<i>HP32-001</i>	15,300	10,920	13,948	8,500
<i>PJ32-001</i>	17,200		12,672	30,000
Équipements sportifs de niveau régional	24,200	3,680	15,940	33,000
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,300	0,300	0,180	0,200
Plan piscines	5,000	3,940	8,000	3,200
Terrains synthétiques de grands jeux	3,000	3,000	2,500	2,100
<b>33 - Loisirs</b>	<b>22,200</b>	<b>15,080</b>	<b>13,880</b>	<b>9,500</b>
<b>Investissements dans les Iles de loisirs</b>	<b>22,200</b>	<b>15,080</b>	<b>13,880</b>	<b>9,500</b>
<i>HP33-001</i>				
Acquisitions foncières	3,100	0,100	3,000	3,000
Aménagements	18,310	14,240	10,090	5,810
Équipements des Iles de loisirs	0,040	0,040	0,040	0,040
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,500	0,450	0,500	0,400
Fonds d'urgence Iles de loisirs	0,250	0,250	0,250	0,250
<b>TOTAL</b>	<b>54,700</b>	<b>26,000</b>	<b>40,500</b>	<b>48,000</b>
HP	37,500	26,000	27,828	18,000
PJ	17,200		12,672	30,000

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 903 - Culture, sports et loisirs</b>	<b>48,000</b>
<b>Sous fonction 32 - Sports</b>	<b>38,500</b>
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	30,000
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	2,000
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	6,300
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,200
<b>Sous fonction 33 - Loisirs</b>	<b>9,500</b>
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	5,040
2031 : Frais d'études	0,035
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,005
2312 : Terrains	3,000
2313 : Constructions	0,728
2188 : Autres	0,040
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,530
2033 : Frais d'insertion	0,002
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,120
<b>TOTAL</b>	<b>48,000</b>

## PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

### 903 - Culture, sports et loisirs

#### 32 - Sports

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Équipements sportifs d'intérêt régional</b>	<b>32,500</b>	<b>10,920</b>	<b>26,620</b>	<b>38,500</b>
<i>HP32-001</i>	15,300	10,920	13,948	8,500
<i>PJ32-001</i>	17,200		12,672	30,000
Équipements sportifs de niveau régional	24,200	3,680	15,940	33,000
<i>hcdp</i>	7,000	3,680	3,268	3,000
<i>cpj</i>	17,200		12,672	30,000
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,300	0,300	0,180	0,200
<i>hcdp</i>				
Plan piscines	5,000	3,940	8,000	3,200
<i>hcdp</i>				
Terrains synthétiques de grands jeux	3,000	3,000	2,500	2,100
<i>hcdp</i>				

Avec une dotation de **10,92 M€** en autorisations de programme et de **38,50 M€** en crédits de paiement dans le cadre du BP 2015, la Région confirme sa politique d'aide à la réalisation d'équipements sportifs en Ile-de-France, moteur essentiel au développement de la pratique des activités physiques et sportives. Elle développe également son action vers les personnes en situation de handicap par l'aide à l'achat de matériels adaptés.

Au-delà, son intervention est structurée autour de différents dispositifs afférents aux équipements olympiques inscrits au Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 (CPER), des équipements sportifs d'intérêt régional ou figurant aux Contrats Particuliers Région-Départements (CPRD) mais également du « plan piscines » et des terrains synthétiques de grands jeux.

#### Action : Équipements sportifs de niveau régional

Avec une dotation de **3,68 M€** en autorisations de programme, cette action devrait permettre, durant l'exercice 2015, le soutien à la construction de plusieurs équipements sportifs structurants tels que : la Maison du Handball à Créteil, le mur d'escalade national à Bures-sur-Yvette, le Centre régional de Plongée-sous-Marine à Beaumont-sur-Oise.

En 2015, les travaux liés au développement du site sportif de l'Île de Vaires, visant à proposer un projet conciliant environnement naturel, développement durable, équipements sportifs structurants qui répondent aux normes organisationnelles des grandes compétitions internationales et centre de formations, seront engagés à l'issue du travail d'étude et de l'enquête publique. Par ailleurs, la démarche de concertation avec l'ensemble des parties prenantes (mouvement sportif, associations locales, collectivités, services de l'Etat...) sera accentuée afin de poursuivre la dynamique mise en œuvre autour de ce projet, et sur ce territoire de l'Ile-de-France.

Sur le volet Hors Contrat de Projets, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **3,00 M€**. Elle devrait permettre de répondre aux demandes de versements pour les projets d'équipements sportifs d'intérêt régional tels que le CDFAS à Eaubonne (CPRD 95), la piste de BMX régionale à Bobigny, la salle d'escalade de blocs à Massy, le Centre régional d'Aviron à Avon, la Maison régionale des sport à Gentilly, le Centre de formation de football parisien à Orly, le Centre National de Golf à Guyancourt, le

Centre National de Hockey-sur-glace à Cergy et le Boudrome régional à Sarcelles.

Concernant les crédits inscrits en Contrat de Projets 30,00 M€ sont prévus sur cette action pour l'année 2015. Cette enveloppe conséquente a notamment pour objet de rémunérer les entreprises qui seront appelées à intervenir après le démarrage des travaux relatifs au projet de développement du site de Vaires-sur-Marne.

Pour les années suivantes, les prévisions de consommation de crédits de paiements sur ce projet (Hors Contrat de projets et Contrat de projets) sont de 35,8 M€ en 2016, 2,40 M€ en 2017, 0,20 M€ en 2018 et 0,50 M€ en 2019.

#### **Action : Achat d'équipements en faveur du handisport**

Avec une dotation de **0,30 M€** en autorisations de programme, la Région confirme sa volonté en 2015 de poursuivre l'accompagnement du mouvement sportif notamment les comités régionaux handisport et sport adapté.

L'objectif visé de cette action consiste à aider financièrement l'ensemble des comités sportifs régionaux à se doter de matériels spécifiques permettant le développement de la pratique sportive pour tous les publics et plus particulièrement pour les personnes en situation de handicap.

Pour l'année 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **0,20 M€**. Elle permettra notamment de répondre aux demandes de versements du Comité Ile-de-France Handisport, du Comité Ile-de-France de Sport adapté, du Comité Ile-de-France d'équitation et du Comité Ile-de-France de Lutte.

#### **Action : Plan piscines**

Afin de remédier à l'état du parc des piscines franciliennes, à la fois vieillissant et insuffisant, l'assemblée régionale a adopté, en septembre 2007, un dispositif d'aide à la construction et à la réhabilitation de tels équipements. En conditionnant son soutien au respect des trois prérequis que sont la mise en œuvre d'une démarche « Haute Qualité Environnementale », la présence d'au moins deux bassins et la réalisation d'une rampe et d'une potence pour permettre l'accès des personnes en situation de handicap, la Région s'est positionnée dans une logique d'écorégion.

Une enveloppe de **3,94 M€** en AP est prévue pour l'exercice 2015 au regard des projets attendus dont ceux de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise (Beaumont), la Communauté de Communes de Plaine et Forêt d'Yvelines (Rambouillet), la Communauté d'Agglomération des Pays de Meaux (Meaux) ainsi que la Ville de Carrières-sur-Seine et la Communauté d'Agglomération Est Ensemble.

En 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **3,20 M€**. Elle devrait permettre notamment de répondre aux demandes de versements pour les projets de piscines suivants : Communauté d'Agglomération Sud de Seine (Bagneux et Clamart), Communauté de Communes de l'Arpajonnais, Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, SMECGEN (Ezanville), Argenteuil, Maisons-Laffitte, Communauté d'Agglomération Est Ensemble, Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (Brie Comte Robert), Communauté de Communes Val d'Essonne (Menecy), Fontenay-sous-Bois et Vitry-sur-Seine.

#### **Action : Terrains synthétiques de grands jeux**

Cette action a été mise en œuvre dans le cadre de la politique régionale du sport en Ile-de-France. Créée en février 2011, elle a pour objectifs, dans un contexte foncier complexe, de réduire les carences en terrains de grands jeux et d'augmenter les créneaux horaires d'utilisation ainsi que la capacité d'accueil des pratiquants multisports. Il s'agit d'un dispositif récent qui présente la spécificité d'être à cycle court en matière de prise de décision des porteurs de projet, avec des travaux dont la durée est limitée à 2 à 3 mois.

L'attente des usagers et des communes, qui souhaitent des terrains tous temps, seuls capables de permettre une densification de la fréquentation sans peser sur le foncier disponible, met en tension le rythme des demandes de soutien. Aussi, depuis la Commission permanente de juillet 2012, une modulation est mise en œuvre pour les projets bénéficiant de larges cofinancements.

Au regard des projets attendus notamment des villes de Sevrans (93), Argenteuil (95), Mesnil-le-Roi (77), Courtry (77), Romainville (93), Epône (78), Collégien (77), Arnouville (95), Vélizy Villacoublay (78), Linas

(91), Montfort l'Amaury (78), Boulogne (92) et Pantin (93) une enveloppe de **3,00 M€** en AP est prévue pour l'exercice 2015.

La dotation de crédits de paiement prévue sur cette action est de **2,10 M€**. Elle permettra notamment de répondre aux demandes de versements échelonnées sur plusieurs exercices des projets de terrains synthétiques soutenus sur la période 2012 à 2014.

### 33 - Loisirs

	AP		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Investissements dans les Iles de loisirs</b>	<b>22,200</b>	<b>15,080</b>	<b>13,880</b>	<b>9,500</b>
<i>HP33-001</i>				
Acquisitions foncières	3,100	0,100	3,000	3,000
<i>hcdp</i>				
Aménagements	18,310	14,240	10,090	5,810
<i>hcdp</i>				
Équipements des Iles de loisirs	0,040	0,040	0,040	0,040
<i>hcdp</i>				
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,500	0,450	0,500	0,400
<i>hcdp</i>				
Fonds d'urgence Iles de loisirs	0,250	0,250	0,250	0,250
<i>hcdp</i>				

La Région Ile-de-France, en lien avec les 12 bases de loisirs disséminées sur son territoire, a engagé en 2012 un important travail de mise en cohérence de leurs identités visuelles et dénominations. En effet, la référence à une « base », peu évocatrice du territoire francilien ou de l'environnement naturel qui fondent l'identité de ces structures, ne renvoie plus une image suffisamment « moderne » en direction des usagers.

Ce processus créatif a donné naissance à une nouvelle dénomination pour l'ensemble des sites, qui ne s'appelleront plus « bases de plein air et de loisirs » mais « îles de loisirs ».

Tout en restant proche de l'offre de services proposée, ce nouveau nom plus attractif et emblématique de l'identité francilienne laisse également plus de place au rêve. Il s'articule ainsi autour de 4 « pôles » qui structurent l'imaginaire : évasion, loisirs, nature, convivialité.

Couvrant près de 3 000 hectares, ouvertes tout au long de l'année, les îles de loisirs régionales se répartissent géographiquement sur 6 des 8 départements de l'Ile-de-France. Elles offrent de multiples possibilités d'activités ludiques, sportives et de détente à tous les Franciliennes et Franciliens, notamment les familles et les plus défavorisés d'entre eux.

Propriétaire et statutairement unique contributeur du financement des investissements depuis le retrait de l'Etat en 1989, la Région entend tout d'abord axer ses interventions sur les travaux de requalification et gros entretien ainsi que sur le renouvellement progressif des hébergements. Elle maintient, par ailleurs, un équilibre entre préservation du caractère naturel et développement des îles de loisirs qui sont à la fois des lieux de forte fréquentation du public, des sites riches en biodiversité, des lieux d'insertion et de brassage social ainsi que le support d'activités créatrices d'emplois. C'est dans cette recherche d'équilibre entre ces différentes dimensions que son approche s'inscrit et se concrétise dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 régional.

L'absence de fonds propres des îles de loisirs administrées par un SMEAG et le financement à 100% des investissements par la Région, défini statutairement, impliquent une continuité du flux financier au regard notamment des engagements antérieurs.

La dotation en crédits de paiements 2015 de **9,50 M€** devrait permettre de faire face aux engagements résultat des affectations réalisées les années précédentes ou de l'année en cours.



### **Action : Acquisitions foncières**

S'agissant des acquisitions foncières, la dotation de **0,10 M€** en AP permettra de faire face aux opportunités d'acquisition, sur les Iles de loisirs, qui pourraient se déclarer ponctuellement en cours d'exercice, pour des parcelles de faible superficie.

La dotation de **3,00 M€** en crédits de paiement permettra principalement de finaliser les acquisitions foncières sur le site de la Corniche des Forts.

### **Action : Aménagements**

La dotation de **14,24 M€** en AP se décompose comme suit :

- **13,94 M€** en faveur des îles de loisirs administrées par un Syndicat mixte dans le cadre du nouveau plan pluriannuel d'investissement qui sera engagé pour la période 2015-2017.

La priorité est donnée aux opérations de requalification des équipements existants pour prendre en charge les travaux indispensables de mise aux normes à la charge du propriétaire. Ces travaux conduisent également à adapter les équipements aux besoins des usagers et à intégrer les priorités de l'agenda 21 régional, notamment en matière d'énergie et de traitement des déchets.

Sur 2015, devraient en particulier être engagés la requalification du centre balnéaire et la poursuite des travaux d'hébergement à Cergy-Pontoise, la poursuite de la rénovation de l'hébergement et du centre équestre ainsi que l'aménagement de l'entrée camping et des jeux d'eau à Saint-Quentin-en-Yvelines, la première tranche d'aménagement de l'extension du camping 3 étoiles à Jablines-Annet, et également la modernisation d'équipements sportifs et de loisirs à Draveil Port-aux-Cerises.

De plus, ce plan d'investissement intègre une première tranche du renouvellement complet de la signalétique des îles de loisirs pour les mettre en conformité avec la nouvelle charte régionale.

- **0,20 M€** prévus pour Vaires-Torcy afin de financer les travaux de grosse maintenance et d'amélioration des équipements contractuellement à la charge de la Région.

- **0,10 M€** à destination de la Corniche des Forts pour la prise en charge des travaux de sécurité et de maintenance du patrimoine.

### **Action : Équipements des Iles de loisirs**

La dotation de **0,04 M€** en AP et en CPI permettra de compléter l'équipement mobilier et matériel de Vaires-Torcy et du Syndicat mixte de la Corniche des Forts qui a pris en 2010 la gestion des terrains aménagés et ouverts au public.

### **Action : Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap**

La Région s'est dotée d'un outil d'expertise et de programmation établissant sur plusieurs années un programme complet de mise en accessibilité des équipements et, aussi, des principales activités. Sur cette base, la dotation proposée, à hauteur de **0,45 M€** en AP et **0,40 M€** en CPI, permettra de poursuivre les actions engagées depuis 2007.

### **Action : Fonds d'urgence Iles de loisirs**

Le dispositif du fonds d'urgence adopté lors du Conseil Régional de septembre 2007, a pour objectif d'assurer une intervention très rapide des SMEAG en cas d'aléas (sinistres, demandes de la commission de sécurité, ...), la reconduction de la dotation de **0,25 M€** en AP et en CPI permettra de répondre à ces demandes.

# FONCTIONNEMENT

**PROJET DE BUDGET 2015**  
**RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2015**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>933 - Culture, sports et loisirs</b>	<b>10,120</b>	<b>9,260</b>	<b>9,970</b>	<b>8,260</b>
<b>32 - Sports</b>	<b>8,307</b>	<b>7,760</b>	<b>7,887</b>	<b>6,800</b>
<b>Développement de la pratique sportive</b> <i>HP32-002</i>	<b>6,407</b>	<b>5,130</b>	<b>5,987</b>	<b>5,550</b>
Soutien au mouvement sportif	5,482	4,555	5,062	4,350
Aide au déplacement des jeunes sportifs	0,525	0,225	0,525	0,850
Sport pour tous	0,200	0,200	0,200	0,200
Insertion et éducation par le sport	0,200	0,150	0,200	0,150
<b>Événements sportifs</b> <i>HP32-003</i>	<b>1,900</b>	<b>2,630</b>	<b>1,900</b>	<b>1,250</b>
Soutien aux évènements sportifs	1,350	1,200	1,350	1,000
Promotion du sport manifestations en Ile-de-France	0,250	1,230	0,250	0,100
Ile-de-France Terre d'accueil	0,300	0,200	0,300	0,150
<b>33 - Loisirs</b>	<b>1,813</b>	<b>1,500</b>	<b>2,083</b>	<b>1,460</b>
<b>Charges diverses liées aux Iles de loisirs</b> <i>HP33-002</i>	<b>0,476</b>	<b>0,320</b>	<b>0,578</b>	<b>0,320</b>
Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	0,020	0,020	0,020	0,020
Subvention à l'association des Iles de loisirs	0,056		0,056	
Garanties de recettes Vaires/Torcy	0,400	0,300	0,502	0,300
<b>Développement de l'accès aux loisirs et         aux vacances</b> <i>HP33-003</i>	<b>1,337</b>	<b>1,180</b>	<b>1,505</b>	<b>1,140</b>
Tickets loisirs	0,827	0,820	0,826	0,780
Aide au départ en vacances	0,510	0,360	0,679	0,360
<b>TOTAL</b>	<b>10,120</b>	<b>9,260</b>	<b>9,970</b>	<b>8,260</b>
HP	10,120	9,260	9,970	8,260

## RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
<b>CHAPITRE 933 - Culture, sports et loisirs</b>	<b>8,260</b>
<b>Sous fonction 32 - Sports</b>	<b>6,800</b>
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit prive	5,400
6513 : Bourses	0,250
6233 : Foires et expositions	0,100
611 : Contrats de prestations de services	1,050
<b>Sous fonction 33 - Loisirs</b>	<b>1,460</b>
6561 : Organismes de regroupement (syndicats mixtes et ententes)	0,780
6226 : Honoraires	0,037
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit prive	0,624
63512 : Taxes foncières	0,013
6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,001
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,005
<b>TOTAL</b>	<b>8,260</b>

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 933 - Culture, sports et loisirs

### 32 - Sports

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement de la pratique sportive</b>	<b>6,407</b>	<b>5,130</b>	<b>5,987</b>	<b>5,550</b>
<i>HP32-002</i>				
Soutien au mouvement sportif	5,482	4,555	5,062	4,350
<i>hcdp</i>				
Aide au déplacement des jeunes sportifs	0,525	0,225	0,525	0,850
<i>hcdp</i>				
Sport pour tous	0,200	0,200	0,200	0,200
<i>hcdp</i>				
Insertion et éducation par le sport	0,200	0,150	0,200	0,150
<i>hcdp</i>				

Parce que la pratique sportive est un élément d'émancipation humaine qui contribue à la construction de la personnalité et un facteur d'identité collective, de bien-être, de convivialité, la Région a voulu œuvrer, dans une approche durable, en faveur d'un développement sportif global ouvert à toutes et à tous, allant des premiers pas jusqu'à l'excellence, et du loisir à la compétition. Cette politique joue également un rôle actif, à partir des grands événements sportifs de portée internationale, en matière d'attractivité touristique.

Un total de **5,13 M€** est prévu en 2015 pour la mise en œuvre de la politique de développement de la pratique sportive en autorisations d'engagement ainsi qu'une dotation budgétaire en crédits de paiement de **5,55 M€**.

#### Action : Soutien au mouvement sportif

La Région confirme, dans le cadre de sa nouvelle politique sportive, le partenariat noué avec le mouvement sportif régional. Principal organisateur de la pratique sportive avec plus de 19 300 clubs affiliés aux fédérations sportives, il est, en effet, l'acteur de référence à travers ses ligues, ses comités, voire leur coordination ou union, et ses fédérations agréées ou habilitées.

Cette action porte la dotation budgétaire destinée à la mise en œuvre de trois dispositifs régionaux (Conventions avec les ligues et comités sportifs, Ambassadeurs du sport, Clubs formateurs) et l'aide directe pour le fonctionnement de l'IRDS, organisme associé - département autonome de l'IAU.

- Les conventions pluriannuelles seront poursuivies avec les ligues régionales pour un montant d'affectations de **3,407 M€**. Parmi les objectifs fixés aux ligues et comités, on retrouvera les priorités suivantes : le développement de la pratique sportive féminine, la promotion du sport pour les publics les plus éloignés (handi,...), l'animation régionale et le soutien au bénévolat ainsi que l'accès au sport de haut niveau pour les jeunes. La dotation budgétaire 2015, engage la Région à recentrer le soutien régional vers les objectifs les plus structurants pour les ligues et comités et pour le développement des pratiques.

- 102 ambassadeurs du sport, athlètes de haut niveau ayant participé aux Jeux olympiques ou paralympiques de 2012, seront soutenus par la Région pour un montant d'affectation de **0,25 M€**. En contrepartie de la bourse régionale, les athlètes interviennent dans les lycées, CFA et clubs sportifs d'Ile-de-France pour véhiculer les valeurs du sport et de l'olympisme. Par ailleurs, un suivi spécifique du projet

professionnel et de reconversion de chaque athlète mis en place en lien avec l'Unité Développement depuis 2014 sera poursuivi avec la délégation Formation professionnelle, Apprentissage, Alternance et Emploi.

- *Plusieurs clubs formateurs* seront à nouveau accompagnés dans le cadre de ce dispositif de soutien aux clubs à travers les écoles de jeunes, la formation des éducateurs et la structuration de l'équipe technique. En 2015, **0,50 M€ y seront consacrés**. Cette dotation implique d'organiser une alternance des disciplines soutenues parmi les différents bénéficiaires du dispositif depuis plusieurs années.

Enfin, une aide de **0,398 M€** sera apportée à l'IRDS pour la mise en œuvre du programme 2015 tel qu'adopté par le Directoire d'Octobre 2014. Ce programme comporte la poursuite des travaux sur l'enquête autour de la pratique sportive des jeunes franciliens, l'économie des clubs (second volet), l'impact des grands événements sportifs, le soutien aux travaux de la Conférence régionale du sport, la poursuite de l'étude sur l'équitation et le fonctionnement des centres équestres, le travail sur la formation et l'insertion dans les sports nautique.

Au total, le montant des autorisations d'engagement prévues sur cette action s'élève à **4,555 M€**.

Pour l'année 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **4,35 M€**. Elle devrait permettre de répondre aux demandes d'acomptes et de soldes pour les 75 ligues et comités conventionnés avec la Région Ile-de-France, ainsi que pour les clubs formateurs, les 102 Ambassadeurs du sport et l'IRDS.

#### **Action : Aide au déplacement des jeunes sportifs**

Ce dispositif, créé en 2004, est destiné à soutenir les clubs sportifs, notamment leurs dirigeants et leurs bénévoles qui s'investissent dans l'encadrement et l'accompagnement des jeunes sportifs. A travers les chèques « tranSport », la Région leur apporte une aide en participant au financement des déplacements des jeunes athlètes franciliens de 13 à 18 ans dans le cadre de compétitions de niveau régional.

**0,225 M€** seront affectés sur cette action en 2015 afin de poursuivre la relance du dispositif « chèque tranSport » et de lancer la campagne de chèques couvrant la saison sportive 2015-2016. Cette dotation ne permettra pas de lancer une campagne de chèques tranSport pleine d'environ 70 000 chèques, comme c'était le cas lors des précédentes années de fonctionnement de ce dispositif.

Pour l'année 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **0,85 M€**. S'agissant d'un marché public, elle sera ajustée en tant que de besoin pour tenir compte des demandes de remboursements des stations-services acceptant les chèques tranSport.

#### **Action : Sport pour tous**

Pour mémoire, l'édition 2014 du Village sportif d'hiver a permis à plus de 13 550 enfants de participer et de s'initier aux plaisirs des sports d'hiver (luge, ski, patinage sur glace) durant les vacances de février/mars. Ce chiffre de fréquentation est en progression de +11,60 % par rapport à l'édition 2013.

**0,20 M€** seront affectés afin d'organiser l'édition 2016 et de lancer un nouveau marché pour une durée de trois années qui prendra fin en 2018.

Pour l'année 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **0,20 M€** ce qui permettra de répondre aux engagements de la Région en direction de l'UCPA pour l'organisation du village sportif d'Hiver.

#### **Action : Insertion et éducation par le sport**

**0,15 M€** seront affectés sur cette action en 2015 au profit d'associations mettant en œuvre des actions d'insertion et d'évaluation par le sport telles que APELS, Sport dans la ville, Educ Hand, LAPALJH.

Pour l'année 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action de **0,15 M€** permettra de soutenir la réalisation des actions d'insertion par le sport des associations soutenues.

		AE		CP	
		BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
		M €	M €	M €	M €
<b>Événements sportifs</b>		<b>1,900</b>	<b>2,630</b>	<b>1,900</b>	<b>1,250</b>
	<i>HP32-003</i>				
Soutien aux évènements sportifs		1,350	1,200	1,350	1,000
	<i>hcdp</i>				
Promotion du sport manifestations en Ile-de-France		0,250	1,230	0,250	0,100
	<i>hcdp</i>				
Ile-de-France Terre d'accueil		0,300	0,200	0,300	0,150
	<i>hcdp</i>				

### Action : Soutien aux évènements sportifs

Le soutien à l'accueil, à l'organisation et à la réussite de grands évènements sportifs internationaux sur le territoire est essentiel dans le cadre de la politique sportive menée en Ile-de-France. Ces grandes manifestations contribuent à la fois au rayonnement international et à l'attractivité de la Région, elles permettent également des retombées économiques et touristiques considérables sur les territoires. Aussi, dans un contexte national en pleine réflexion autour d'une potentielle candidature olympique pour l'organisation de prochains Jeux olympiques et paralympiques d'été, poursuivre l'accueil de grands évènements et réussir leur organisation est-il un enjeu fort pour l'Ile-de-France et pour l'ensemble du mouvement sportif français.

En ce sens, l'action régionale en faveur de l'organisation de manifestations sportives marquant ses priorités dans la valorisation des bénévoles, l'accès facilité des jeunes aux plus grandes compétitions, l'exemplarité en matière de développement durable et la qualité d'accueil des athlètes et membres de délégations françaises et étrangères, est reconnue par l'ensemble des acteurs du sport.

L'année 2015 permettra de soutenir plusieurs évènements sportifs régionaux, nationaux et internationaux pour une enveloppe de **1,20 M€**. En 2015, l'Ile-de-France accueillera notamment les Championnats du Monde de cyclisme sur piste au Vélodrome de Saint-Quentin, les Championnats d'Europe de Karaté, les Championnats d'Europe des sourds de Volley, les Championnats d'Europe de ski nautique à Cergy, les Championnats du Monde UNSS de Triathlon à Versailles ainsi que les Championnats d'Europe universitaire de judo.

Pour l'année 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **1,00 M€**. Cette dotation permettra de répondre aux demandes de versements pour les évènements sportifs organisés, majoritairement durant l'année 2014. Ainsi, constate-t-on un décalage entre les affectations d'une année N et les demandes de paiement qui interviennent l'année suivante.

### Action : Promotion du sport manifestations en Ile-de-France

Cette action sera dotée de **1,23 M€** en 2015. Ce montant est, pour 0,23 M€, destiné à l'organisation des colloques, ateliers et journées de débats inhérents à la Conférence régionale du sport d'Ile-de-France ainsi que pour l'achat de places pour des manifestations d'envergures au profit des jeunes lycéens et apprentis, et bénévoles du sport franciliens.

Un montant de 1,00 M€ est également provisionné sur cette action, sous réserve de candidature de la France, et plus particulièrement de Paris et l'Ile-de-France, à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024. Avant le dépôt de cette candidature, une étude d'opportunité a été engagée. C'est à ce titre, qu'en 2014, le Comité Français du Sport International (CFSI) a ouvert un chantier partagé avec les différentes composantes du mouvement sportif, l'État, les collectivités territoriales et des représentants du monde de l'entreprise et de la société civile autour de trois thématiques :

- l'intérêt du projet (impact et héritage) avec la constitution de 12 ateliers ;
- la faisabilité technique et financière du projet ;
- le contexte national/international.

C'est à la fin de cette étude préalable que sera décidée en janvier prochain, la poursuite ou pas de la construction d'un dossier de candidature qui devra être remis à la fin de l'été 2015. Dans cette perspective nous devons pouvoir être partenaire de ces étapes pour la formalisation du projet potentiel, de sa gouvernance de son budget et des actions de promotion auprès de la population.

**Action : Ile-de-France Terre d'accueil**

Ce dispositif soutient l'accueil de délégations sportives issues de pays dans lesquels se trouvent des zones de coopération prioritaire de la Région ou en relation avec la Région par le biais de sa politique en faveur de la francophonie. L'objectif est de créer des liens sportifs et interculturels entre sportifs et bénévoles.

En 2015, plusieurs projets d'accueil de délégations sportives internationales seront accompagnés pour un montant d'affectation de **0,20 M€**. Parmi ces projets figurent notamment le club de Hockey-sur-Glace d'Evry (91), le club d'athlétisme du Bourget (93) avec l'accueil des délégations malgache et brésilienne.

Pour l'année 2015, la dotation de crédits de paiement sur cette action est de **0,15 M€**. Cette dotation permettra de répondre aux demandes de versements des associations sportives, accueillant des délégations sportives en Ile-de-France en 2015.



### 33 - Loisirs

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Charges diverses liées aux Iles de loisirs</b>	<b>0,476</b>	<b>0,320</b>	<b>0,578</b>	<b>0,320</b>
<i>HP33-002</i>				
Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	0,020	0,020	0,020	0,020
<i>hcdp</i>				
Subvention à l'association des Iles de loisirs	0,056		0,056	
<i>hcdp</i>				
Garanties de recettes Vaires/Torcy	0,400	0,300	0,502	0,300
<i>hcdp</i>				

La programmation 2015 en autorisations d'engagement et en crédits de paiement s'établit à **0,32 M€**.

#### Action : Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire

Cette action est dotée de **0,02 M€** pour couvrir, d'une part, les charges fixes et, d'autre part, les contentieux sur les impôts fonciers pour lesquels la Région reste encore redevable malgré la confirmation d'une tendance de plus en plus favorable à ces recours, ce qui explique la baisse de cette dotation qui a atteint son niveau plancher.

#### Action : Subvention à l'association des Iles de loisirs

Concernant l'association des BPAL, il est proposé de ne pas doter cette action compte tenu de l'incertitude sur l'activité effective de cette structure.

#### Action : Garanties de recettes Vaires/Torcy

Une dotation de **0,30 M€** est proposée, correspondant :

- pour 0,08 M€, d'une part, à la couverture des engagements contractuels de la DSP de Vaires-Torcy, au regard des pertes d'exploitation liées aux équipements en travaux et, d'autre part, à la prise en charge des nouvelles garanties de recettes mises en place dans le cadre de l'avenant N° 3 au contrat d'affermage approuvé en juillet 2013, concernant les servitudes de service public en matière de sécurité ainsi qu'un travail d'accompagnement du projet d'aménagement du site de Vaires.

- pour 0,20 M€, à la prise en charge par l'Agence des Espaces verts des frais d'entretien du site de Vaires.

- pour 0,02 M€, aux actions de communication spécifiques liées au projet d'aménagement de Vaires-Torcy.

	AE		CP	
	BP 2014	Proposition BP 2015	BP 2014	Proposition BP 2015
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances</b>	<b>1,337</b>	<b>1,180</b>	<b>1,505</b>	<b>1,140</b>
<i>HP33-003</i>				
Tickets loisirs	0,827	0,820	0,826	0,780
<i>hcdp</i>				
Aide au départ en vacances	0,510	0,360	0,679	0,360
<i>hcdp</i>				

#### Action : Tickets loisirs

Mise en place en 1995 et reconduite depuis chaque année, l'opération s'inscrit dans la politique de lutte contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux vacances et aux loisirs des franciliens défavorisés, en faisant bénéficier les jeunes et familles les plus modestes, d'une journée gratuite dans une Ile de loisirs ou d'une participation à une initiation sportive. Cette action est conduite par les associations et organismes œuvrant en faveur de ces publics ne partant pas en vacances. Elle poursuit également des objectifs communs avec la politique menée par la Région en matière de soutien au développement de la pratique sportive et de politique de la ville, par des actions telles que les villages sportifs, l'organisation de manifestations sportives et le développement de la pratique sportive féminine.

En 2009, le dispositif des tickets loisirs a été étendu aux structures spécialisées dans l'accueil de personnes en situation de handicap organisant des sorties durant les congés scolaires. Enfin, depuis 2010, il intègre un volet spécifique relatif à l'accueil pour des courts séjours de familles en situation de précarité économique et sociale.

La dotation proposée de **0,82 M€** en AE de **0,78 M€** en CPF, permettra la poursuite du dispositif rénové en 2011 qui concerne tout particulièrement des jeunes ne partant pas en vacances.

On constate pour l'action « Tickets loisirs », au vu de l'historique depuis 1995, que le taux de retour des tickets présentés au paiement s'est fortement amélioré, et s'établit maintenant à près de 90 %.

#### Action : Aide au départ en vacances

Créé en 2006 ce dispositif, complémentaire de celui des tickets loisirs, vise à permettre le premier départ en vacances de familles défavorisées pour des séjours d'une semaine. Ainsi, depuis 2007, 13 000 personnes ont pu bénéficier de ce dispositif et profiter de séjours d'une semaine pour des destinations variées à la mer, la montagne ou la campagne, grâce au partenariat établi avec une trentaine d'associations.

Le bilan de ce dispositif, permet de confirmer l'utilité des vacances, en terme de lien social : consolidation des liens familiaux, projection vers une autonomie, réduction du sentiment d'exclusion, et épanouissement individuel et social, voire un retour à la formation ou/et à l'emploi.

Il est proposé de doter cette action à hauteur de **0,36 M€** en AE et en CPF pour permettre en 2015 de poursuivre ce dispositif et de cibler plus précisément le départ en vacances des primo-partants.

# **ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT**

## INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2015	Proposition d'AP pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>903 - Culture, sports et loisirs</b>						
<b>32 - Sports</b>	<b>97,694</b>	<b>10,920</b>	<b>38,500</b>	<b>47,500</b>	<b>13,000</b>	<b>9,614</b>
<b>Équipements sportifs d'intérêt régional</b>	<b>97,694</b>	<b>10,920</b>	<b>38,500</b>	<b>47,500</b>	<b>13,000</b>	<b>9,614</b>
<b>HP32-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	47,081		7,000	30,000	5,000	5,081
échéancier des CP sur AP 2015		10,920	1,500	2,500	3,000	3,920
<b>PJ32-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	50,613		30,000	15,000	5,000	0,613
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>33 - Loisirs</b>	<b>30,941</b>	<b>15,080</b>	<b>9,500</b>	<b>9,932</b>	<b>13,279</b>	<b>13,312</b>
<b>Investissements dans les Iles de loisirs</b>	<b>30,941</b>	<b>15,080</b>	<b>9,500</b>	<b>9,932</b>	<b>13,279</b>	<b>13,312</b>
<b>HP33-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	26,758		5,278	5,619	7,225	8,637
échéancier des CP sur AP 2015		15,080	4,222	3,016	3,167	4,675
<b>CP33-001</b>						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2015	4,183			1,297	2,887	
échéancier des CP sur AP 2015						
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>128,635</b>	<b>26,000</b>	<b>48,000</b>	<b>57,432</b>	<b>26,279</b>	<b>22,926</b>
<b>Total des CP sur AP antérieures à 2015</b>	<b>128,635</b>		<b>42,278</b>	<b>51,916</b>	<b>20,112</b>	<b>14,331</b>
<b>Total des CP sur AP 2015</b>		<b>26,000</b>	<b>5,722</b>	<b>5,516</b>	<b>6,167</b>	<b>8,595</b>

## FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2015	Proposition d'AE pour 2015	Echéancier des crédits de paiement			
			2015	2016	2017	Au-delà
<b>933 - Culture, sports et loisirs</b>						
<b>32 - Sports</b>	<b>4,010</b>	<b>7,760</b>	<b>6,800</b>	<b>3,970</b>	<b>1,000</b>	
<b>Développement de la pratique sportive</b>	<b>2,562</b>	<b>5,130</b>	<b>5,550</b>	<b>2,142</b>		
<b>HP32-002</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	2,562		2,562			
échéancier des CP sur AE 2015		5,130	2,988	2,142		
<b>Événements sportifs</b>	<b>1,448</b>	<b>2,630</b>	<b>1,250</b>	<b>1,828</b>	<b>1,000</b>	
<b>HP32-003</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	1,448		0,550	0,898		
échéancier des CP sur AE 2015		2,630	0,700	0,930	1,000	
<b>33 - Loisirs</b>	<b>0,296</b>	<b>1,500</b>	<b>1,460</b>	<b>0,288</b>		<b>0,048</b>
<b>Charges diverses liées aux lles de loisirs</b>	<b>0,079</b>	<b>0,320</b>	<b>0,320</b>	<b>0,079</b>		
<b>HP33-002</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,079		0,079			
échéancier des CP sur AE 2015		0,320	0,241	0,079		
<b>Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances</b>	<b>0,209</b>	<b>1,180</b>	<b>1,140</b>	<b>0,209</b>		<b>0,040</b>
<b>HP33-003</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,209		0,209			
échéancier des CP sur AE 2015		1,180	0,931	0,209		0,040
<b>Etudes prospectives</b>	<b>0,008</b>					<b>0,008</b>
<b>HP33-005</b>						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2015	0,008					0,008
échéancier des CP sur AE 2015						
<b>TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT</b>	<b>4,306</b>	<b>9,260</b>	<b>8,260</b>	<b>4,258</b>	<b>1,000</b>	<b>0,048</b>
<b>Total des CP sur AE antérieures à 2015</b>	<b>4,306</b>		<b>3,400</b>	<b>0,898</b>		<b>0,008</b>
<b>Total des CP sur AE 2015</b>		<b>9,260</b>	<b>4,860</b>	<b>3,360</b>	<b>1,000</b>	<b>0,040</b>

**2ème PARTIE :**  
**BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014**

# **INVESTISSEMENT**

**TABLEAU DE SYNTHÈSE  
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014**

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>903 - Culture, sports et loisirs</b>	<b>54,700</b>	<b>37,476</b>	<b>40,500</b>	<b>36,868</b>
<b>32 - Sports</b>	<b>32,500</b>	<b>23,436</b>	<b>26,620</b>	<b>23,954</b>
<b>Équipements sportifs d'intérêt régional</b>	<b>32,500</b>	<b>23,436</b>	<b>26,620</b>	<b>23,954</b>
<i>HP32-001</i>	<i>15,300</i>	<i>14,906</i>	<i>13,948</i>	<i>18,075</i>
<i>PJ32-001</i>	<i>17,200</i>	<i>8,530</i>	<i>12,672</i>	<i>5,879</i>
Équipements sportifs de niveau régional	24,200	13,267	15,940	7,218
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,300	0,152	0,180	0,155
Plan piscines	5,000	7,871	8,000	13,629
Terrains synthétiques de grands jeux	3,000	2,146	2,500	2,952
<b>33 - Loisirs</b>	<b>22,200</b>	<b>14,040</b>	<b>13,880</b>	<b>12,914</b>
<b>Investissements dans les Iles de loisirs</b>	<b>22,200</b>	<b>14,040</b>	<b>13,880</b>	<b>12,914</b>
<i>HP33-001</i>				
Acquisitions foncières	3,100	3,053	3,000	0,650
Aménagements	18,310	10,278	10,090	11,448
Équipements des Iles de loisirs	0,040	0,040	0,040	0,040
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,500	0,419	0,500	0,513
Fonds d'urgence Iles de loisirs	0,250	0,250	0,250	0,263
<b>TOTAL</b>	<b>54,700</b>	<b>37,476</b>	<b>40,500</b>	<b>36,868</b>
HP	37,500	28,946	27,828	30,989
PJ	17,200	8,530	12,672	5,879



# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 903 - Culture, sports et loisirs

### 32 - Sports

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Équipements sportifs d'intérêt régional</b>	<b>32,500</b>	<b>23,436</b>	<b>26,620</b>	<b>23,954</b>
<i>HP32-001</i>	15,300	14,906	13,948	18,075
<i>PJ32-001</i>	17,200	8,530	12,672	5,879
Équipements sportifs de niveau régional	24,200	13,267	15,940	7,218
<i>hcdp</i>	7,000	4,737	3,268	1,339
<i>cpj</i>	17,200	8,530	12,672	5,879
Achat d'équipements en faveur du handisport	0,300	0,152	0,180	0,155
<i>hcdp</i>				
Plan piscines	5,000	7,871	8,000	13,629
<i>hcdp</i>				
Terrains synthétiques de grands jeux	3,000	2,146	2,500	2,952
<i>hcdp</i>				

Un total de **23,44 M€** aura été affecté sur les autorisations de programme votées pour le BP 2014 dont 8,53 M€ au titre du CPER.

Pour l'exercice 2014, la consommation des crédits de paiement pour les deux programmes du budget Sport représente un total de **23,95 M€** soit 90% de la dotation budgétaire 2014.

#### Action : Équipements sportifs de niveau régional

Sur l'exercice budgétaire 2014, la Région a soutenu 4 projets d'équipements sportifs hors CPER : la salle régionale d'escalade de Massy (91) pour 0,34 M€, le Centre régional d'Aviron à Avon (77) pour 0,60 M€, le Centre National de Hockey à Cergy (95) pour 1,80 M€ et enfin le Centre National de Golf à Guyancourt (78) pour 2,00 M€.

Le total des affectations en autorisations de programme sur cette action s'élève à **4,74 M€**.

La consommation en crédits de paiement sur cette action hors CPER est de **1,34 M€**, dont 0,453 M€ versés au titre des travaux d'aménagement du site sportif de Vaires-sur-Marne. Le taux de consommation de 41% s'explique par le décalage de certaines demandes de versement pour des opérations d'envergure telle que le CDFAS d'Eaubonne (CPRD 95).

L'engagement CPER dans le cadre du projet du centre sportif de haut niveau de Vaires-sur-Marne s'est poursuivi avec une affectation de **8,53 M€** permettant de compléter la dotation de crédits d'investissement et ainsi lancer les marchés de travaux sur l'ensemble du projet, une fois l'enquête publique et ses préconisations établies. Le total des autorisations de programme sur le projet de Vaires-sur-Marne se porte dorénavant à 74,4 M€.

La consommation 2014 en crédits de paiement sur cette action est de **5,88 M€** au titre du volet CPER. Ainsi cet exercice aura permis de finaliser les versements (2,67 M€) au titre du projet du Vélodrome à Saint-Quentin-en-Yvelines inauguré au mois de janvier et soutenu par la Région et l'État dans le cadre du CPER. Sur cette opération le soutien régional total est de 13,36 M€.  
La mise en œuvre du projet de développement du site de Vaires-sur-Marne a également été enclenchée nécessitant des premiers versements à hauteur de 3,21 M€.

### **Action : Achat d'équipements en faveur du handisport**

Des affectations pour un montant de **0,15 M€** ont été réalisées sur 2014 permettant le financement d'acquisitions de matériels spécifiques adaptés et ainsi favoriser la pratique sportive des personnes en situations de handicap. Ainsi le Comité Ile-de-France de Sport adapté a été soutenu pour 0,02 M€, le Comité Ile-de-France de Canoë Kayak pour 0,03 M€, la Fédération Française Montagne, Escalade pour 0,10 M€.

La consommation de crédits de paiement de **0,16 M€** aura permis le versement des subventions aux associations sportives telles que le Comité Ile-de-France Handisport, la Fédération Française de Handball ou encore le Comité Ile-de-France de Sport adapté.

### **Action : Plan piscines**

L'exercice 2014 a permis d'accompagner plusieurs projets de territoire à travers le lancement d'études, la construction, l'extension ou la réhabilitation de piscines. La Région a ainsi apporté son soutien à la Communauté de Communes de la Vallée de l'École - Milly-la-Forêt (91) pour 2,56 M€, la Communauté d'Agglomération Est Ensemble (93) pour 0,02 M€, la Communauté de Communes des Portes Briardes (77) pour 0,01 M€, la ville de Rosny-sous-Bois (93) pour 2,00 M€, la ville de Blanc Mesnil (93) pour 1,69 M€ et enfin la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre – Antony pour 1,60 M€.

Le total des affectations en autorisations de programme sur cette action s'élève à **7,87 M€**.

La consommation en crédits de paiement sur cette action est de **13,63 M€**. L'année 2014 aura permis de verser des acomptes et des soldes pour de nombreux projets de piscines (Noisy-le-Grand, Paris, Communauté de Communes Le Parisis, Communauté de Communes L'Orée de la Brie, Maisons-Laffitte, Communauté d'Agglomération Sud de Seine, Communauté d'Agglomération Val de France, Fontenay-sous-Bois ou encore Communauté d'Agglomération Est Ensemble).

### **Action : Terrains synthétiques de grands jeux**

Une dotation de **2,15 M€** aura été consacrée à cette action dans le cadre de la politique régionale du sport adoptée en 2011. Ainsi sur 2014, 12 porteurs de projets ont été accompagnés : la Communauté de Communes Ouest de la Plaine de France (95), Meulan (78), Osny (95), Communauté d'Agglomération Cergy Pontoise (95), Grigny (91), Saint-Mard (77), Saint-Arnoult-en-Yvelines (78), Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau (77), District 77 Nord de Football (77), SI Réalisation et Gestion des Equipements Sportifs pour les CES, Montsoult (95), Ecoen (95), Ozoir-la-Ferrière (77).

L'exécution 2014 en crédits de paiement sur cette action est de **2,95 M€** traduit par le versement des subventions pour des réalisations de terrains synthétiques dans de nombreuses collectivités (Saint-Ouen, Andrésy, Maisons-Alfort, Coulommiers, Rambouillet, Communauté de Communes Seine Mauldre, Communauté de Communes Bonnières-sur-Seine, Sarcelles, Conseil Général du Val d'Oise, Les Mureaux, Buc, Vigneux-sur-Seine, Moissy-Cramayel, ...).

### 33 - Loisirs

	AP		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Investissements dans les Iles de loisirs</b>	<b>22,200</b>	<b>14,040</b>	<b>13,880</b>	<b>12,914</b>
<i>HP33-001</i>				
Acquisitions foncières	3,100	3,053	3,000	0,650
<i>hcdp</i>				
Aménagements	18,310	10,278	10,090	11,448
<i>hcdp</i>				
Équipements des Iles de loisirs	0,040	0,040	0,040	0,040
<i>hcdp</i>				
Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap	0,500	0,419	0,500	0,513
<i>hcdp</i>				
Fonds d'urgence Iles de loisirs	0,250	0,250	0,250	0,263
<i>hcdp</i>				

Ce programme permet le financement de dépenses directes en maîtrise d'ouvrage mais également le financement des investissements réalisés dans les îles de loisirs administrées par un SMEAG (Syndicat Mixte d'Etudes d'Aménagements et de Gestion) conformément aux statuts.

Sur l'exercice 2014, un montant total de **14,04 M€** d'autorisation de programme a été affecté sur ce programme et la consommation en crédits de paiement sera de **12,91 M€**.

#### Action : Acquisitions foncières

Les dernières acquisitions de terrains privés à la Corniche des Forts (dont l'îlot « Tavares » assurant la liaison entre les deux parties du site actuellement séparées) ont été affectées à la commission permanente d'octobre 2014 pour 3,05 M€ ainsi qu' un échange de parcelles concernant l'île de loisirs de Vaires Torcy, entre la Région Ile de France, la commune de Vaires et le département de Seine et Marne occasionnant des frais d'acte pour 5 700 €. Au total une affectation de **3,05 M€** correspondant à près de **98%** de l'enveloppe budgétaire votée sur cette ligne a donc été réalisée sur l'exercice 2014.

En ce qui concerne les acquisitions foncières, le principal poste concerne la Corniche des Forts et en particulier l'acquisition des parcelles du « secteur Tavares ».

Les acquisitions concernant la Corniche des Forts et en particulier l'acquisition des parcelles de "secteur Tavares" sont réalisées dans le cadre d'une DUP et sont effectuées progressivement en fonction des résultats des négociations avec les propriétaires. En l'absence d'un accord à l'heure actuelle sur le prix de la principale propriété, la majeure partie des crédits de paiement devraient être appelée en 2015.

#### Action : Aménagements

Sur cette action, ont été mobilisés **10,28 M€** pour le financement de **65** opérations, visant deux objectifs principaux : la réhabilitation et le gros entretien du patrimoine régional et la mise en œuvre d'actions (9) en faveur du développement durable.

A ce titre ont été notamment financés :

- Travaux de réhabilitation :

- Rénovations et réhabilitations des sanitaires de l'hébergement de Cergy-Pontoise, de l'hébergement de

Saint-Quentin-en-Yvelines, de logements du personnel et des toitures terrasses de l'hébergement d'Etampes, et des travaux de gros entretien des espaces douches sanitaires, bureaux et restaurant de Jablines-Annet (camping et nautisme) ;

- Travaux de gros entretien du centre équestre de Saint-Quentin-en-Yvelines, rénovation du toboggan aquatique de Cergy-Pontoise, modernisation du parcours de santé de Créteil, travaux de gros entretien du petit train à Draveil Port aux Cerises ;
- Etude pour la rénovation des réseaux d'assainissement à Val de Seine ;
- Travaux de rénovation en faveur d'un poste à haute tension et lancement d'un diagnostic assainissement à Cergy-Pontoise.

- Actions en faveur du développement durable :

- Acquisition de véhicules électriques (Cergy-Pontoise, Jablines-Annet) ;
- Amélioration de la gestion des déchets et mise en place du tri sélectif (Jablines-Annet, Draveil Port aux Cerises, Bois-le-Roi, Créteil) ;
- Programme d'aménagement du patrimoine arboré de Cergy-Pontoise ;
- Définition d'un schéma d'aménagement des bords de Seine à Draveil Port aux Cerises.

- Des aménagements et acquisitions de matériels destinés à améliorer ou étendre les services proposés aux usagers :

- Mise en place d'une sonorisation et d'un espace scénique au sein du château de Bois-le-Roi, aménagement d'un local « lingerie » à Buthiers, étude pour l'aménagement de sanitaires supplémentaires et d'un espace de stationnement au sein de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise ;
- Travaux d'aménagement du centre nautique de Val de Seine ;
- Couverture des terrains de tennis par un géotextile à Buthiers, création d'aires de jeux à Val de Seine et Créteil, étude pour l'aménagement de jeux d'eau à Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Acquisition de matériel d'entretien sur les îles de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et Boucles de Seine, dotation de premier équipement du centre technique et du nouveau pôle multi-activités de Draveil Port aux Cerises, acquisition de matériel de stockage des canoés kayaks à Cergy-Pontoise et de tentes pour le camping à Etampes.

Un montant de 0,10 M€ a par ailleurs été affecté aux études liées au renouvellement de la signalétique des sites, faisant suite à la définition des nouvelles dénomination et identité visuelle, les « Bases de Plein Air et de Loisirs » devenant « Iles de Loisirs ».

Par ailleurs 0,36 M€ ont été affectés pour des travaux de maintenance et de gros entretien à Vaires Torcy et sur la Corniche des Fort.

**Action : Équipements des Iles de loisirs**

La dotation de 0,04 M€ a été affectée en totalité pour l'achat de matériel pour Vaires-Torcy.

**Action : Accessibilité des Iles de loisirs aux personnes en situation de handicap**

La Région s'est engagée dans une politique volontariste de mise en accessibilité des îles de loisirs et de leurs activités à destination des personnes en situation de handicap (déficience motrice, visuelle, auditive et intellectuelle) et s'est dotée d'un outil d'expertise et de programmation. Dans ce cadre, des opérations ont été financées pour la somme totale de 0,42 M€ en faveur de Val de Seine, Vaires-Torcy, Jablines-Annet et Saint-Quentin-en-Yvelines.

**Action : Fonds d'urgence Iles de loisirs**

Une première enveloppe provisionnelle de 0,20 M€ a été votée en janvier 2014 afin de répondre rapidement à des situations d'urgence de nature à interrompre la poursuite du service aux usagers. Une seconde de 0,05 M€ a été affectée en juin 2014 pour couvrir d'éventuels risques sur la fin de l'année ; ces deux affectations ont conduit à une consommation à 100% de cette ligne.

# FONCTIONNEMENT

# TABLEAU DE SYNTHÈSE

## BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2014

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>933 - Culture, sports et loisirs</b>	<b>10,120</b>	<b>9,877</b>	<b>9,970</b>	<b>9,127</b>
<b>32 - Sports</b>	<b>8,307</b>	<b>8,106</b>	<b>7,887</b>	<b>7,264</b>
<b>Développement de la pratique sportive</b>	<b>6,407</b>	<b>6,252</b>	<b>5,987</b>	<b>5,514</b>
<i>HP32-002</i>				
Soutien au mouvement sportif	5,482	5,384	5,062	4,994
Aide au déplacement des jeunes sportifs	0,525	0,525	0,525	0,153
Sport pour tous	0,200	0,198	0,200	0,197
Insertion et éducation par le sport	0,200	0,145	0,200	0,170
<b>Événements sportifs</b>	<b>1,900</b>	<b>1,854</b>	<b>1,900</b>	<b>1,750</b>
<i>HP32-003</i>				
Soutien aux évènements sportifs	1,350	1,476	1,350	1,350
Promotion du sport manifestations en Ile-de-France	0,250	0,150	0,250	0,150
Ile-de-France Terre d'accueil	0,300	0,228	0,300	0,250
<b>33 - Loisirs</b>	<b>1,813</b>	<b>1,771</b>	<b>2,083</b>	<b>1,863</b>
<b>Charges diverses liées aux Iles de loisirs</b>	<b>0,476</b>	<b>0,431</b>	<b>0,578</b>	<b>0,399</b>
<i>HP33-002</i>				
Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	0,020	0,030	0,020	0,020
Subvention à l'association des Iles de loisirs	0,056	0,056	0,056	0,034
Garanties de recettes Vaires/Torcy	0,400	0,345	0,502	0,345
<b>Développement de l'accès aux loisirs et     aux vacances</b>	<b>1,337</b>	<b>1,340</b>	<b>1,505</b>	<b>1,464</b>
<i>HP33-003</i>				
Tickets loisirs	0,827	0,827	0,826	0,785
Aide au départ en vacances	0,510	0,513	0,679	0,679
<b>TOTAL</b>	<b>10,120</b>	<b>9,877</b>	<b>9,970</b>	<b>9,127</b>
HP	10,120	9,877	9,970	9,127

# PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

## 933 - Culture, sports et loisirs

### 32 - Sports

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement de la pratique sportive</b>	<b>6,407</b>	<b>6,252</b>	<b>5,987</b>	<b>5,514</b>
<i>HP32-002</i>				
Soutien au mouvement sportif	5,482	5,384	5,062	4,994
<i>hcdp</i>				
Aide au déplacement des jeunes sportifs	0,525	0,525	0,525	0,153
<i>hcdp</i>				
Sport pour tous	0,200	0,198	0,200	0,197
<i>hcdp</i>				
Insertion et éducation par le sport	0,200	0,145	0,200	0,170
<i>hcdp</i>				

Un total de **6,25 M€** d'autorisations d'engagement a été affecté pour la mise en œuvre de la politique de développement de la pratique sportive en fonctionnement.

Pour l'année 2014, la consommation budgétaire en crédits de paiement affiche un total de **5,51 M€**.

#### Action : Soutien au mouvement sportif

Cette action porte la dotation budgétaire destinée à la mise en œuvre des trois dispositifs régionaux que sont les Conventions avec les ligues et comités sportifs, les Ambassadeurs du sport et les Clubs formateurs ainsi que l'aide directe pour le fonctionnement de l'IRDS, organisme associé - département autonome de l'IAU.

- 75 conventions pluriannuelles ont ainsi pu être poursuivies avec les ligues régionales pour un montant d'affectation de **4,06 M€**. Parmi, les objectifs fixés aux ligues et comités, on retrouve le développement de la pratique sportive féminine, la promotion du sport pour les publics les plus éloignés (notamment les personnes en situation de handicap), l'animation régionale et le soutien au bénévolat ainsi que l'accès au sport de haut niveau pour les jeunes.

- 102 ambassadeurs du sport, athlètes de haut niveau ayant participé aux Jeux olympiques ou paralympiques de 2012, ont été soutenus par la Région pour un montant d'affectation de **0,27 M€**. En contrepartie de la bourse régionale, les athlètes interviennent dans les lycées, CFA et clubs sportifs d'Ile-de-France pour véhiculer les valeurs du sport et de l'olympisme. C'est encore près de 400 interventions qui se seront déroulées sur l'année 2014. Un suivi spécifique du projet professionnel et de reconversion de chaque athlète est également mis en place en lien avec la délégation Formation professionnelle, Apprentissage, Alternance et Emploi.

- 71 clubs formateurs pour 17 disciplines différentes sont accompagnés dans le cadre de ce dispositif de soutien aux clubs à travers les écoles de jeunes, la formation des éducateurs et la structuration de l'équipe technique. En 2014, cela représentait une affectation de **0,65 M€**.

Enfin, une aide de **0,398 M€** a été apportée à l'IRDS pour la mise en œuvre du programme 2014, validé par le Directoire qui s'est tenu en Novembre 2013. Parmi les grands axes du programme, on retrouve entre autres l'étude sur l'économie des clubs sportifs, l'animation du VISIAUSPORT, l'impact des grands événements sportifs, le soutien technique à l'atelier Aménagement du territoire de la Conférence

régionale du sport, l'étude portant sur l'équitation.

Soit au total pour cette action : **5,38 M€**.

La consommation en crédits de paiement sur cette action est de **4,99 M€** et a permis de répondre aux demandes d'acomptes et de soldes pour les 75 ligues et comités conventionnés avec la Région Ile-de-France, ainsi que pour les 71 Clubs formateurs et les 102 Ambassadeurs du sport. Par ailleurs, l'intégralité de la subvention de fonctionnement pour l'IRDS a également été versée.

**Action : Aide au déplacement des jeunes sportifs**

**0,53 M€** ont été affectés sur cette action en 2014 afin de poursuivre la relance du dispositif « chèque tranSport ». Après deux années durant lesquelles le marché public pour le « chèque tranSport » a été relancé, permettant de nommer un nouveau prestataire chargé de l'animation du dispositif, 98 000 chèques tranSport ont été édités et envoyés à plus de 2 700 clubs sportifs franciliens. Le nouveau prestataire s'est attaché à viabiliser un important réseau de stations-services avec 118 enseignes adhérentes (contre 40 auparavant), pour un meilleur maillage du territoire et une plus grande efficacité du dispositif.

La consommation de crédits de paiement sur cette action est de **0,15 M€**. Les stations-services ayant intégré le dispositif depuis l'année 2014 ont ainsi pu être remboursées des chèques tranSport acceptés depuis le mois de juin.

**Action : Sport pour tous**

**0,198 M€** ont été affectés afin de permettre la mise en œuvre de l'édition 2015 du Village Sportif d'Hiver (VSH). Pour ce village, un marché est passé avec l'UCPA pour une durée de trois années ; il prendra fin en 2015.

L'édition 2014 du VSH a permis à plus de 13 550 enfants de participer et de s'initier aux joies des sports d'hiver (luge, ski, patinage sur glace) durant les vacances de février/mars. Ce chiffre de fréquentation est en progression de +11,60 % par rapport à l'édition 2013.

La consommation de crédits de paiement sur cette action est de **0,197 M€**. L'année 2014 a permis de verser le montant convenu dans le cadre du marché avec l'UCPA.

**Action : Insertion et éducation par le sport**

**0,15 M€** ont été affectés sur cette action en 2014 au profit d'actions d'insertion par le sport menées notamment par l'Agence pour l'éducation par le sport et les associations LAPLAJH, Educ'Hand, Sport dans la ville.

La consommation en crédits de paiement sur cette action est de **0,17 M€**.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Événements sportifs</b>	<b>1,900</b>	<b>1,854</b>	<b>1,900</b>	<b>1,750</b>
<i>HP32-003</i>				
Soutien aux évènements sportifs	1,350	1,476	1,350	1,350
<i>hcdp</i>				
Promotion du sport manifestations en Ile-de-France	0,250	0,150	0,250	0,150
<i>hcdp</i>				
Ile-de-France Terre d'accueil	0,300	0,228	0,300	0,250
<i>hcdp</i>				



### **Action : Soutien aux évènements sportifs**

Plus de 90 évènements sportifs régionaux, nationaux et internationaux auront été soutenus en 2014 pour une enveloppe d'affectation de **1,48 M€**. Cette année aura notamment permis l'accueil et l'organisation en Ile-de-France des Championnats d'Europe Juniors de Canoë-Kayak à Mantes-la-Jolie, des Championnats du Monde de gymnastique acrobatique à Levallois, du Meeting Diamond League d'athlétisme au Stade de France et de nombreuses Coupes du Monde, Coupes d'Europe et Championnats de France et d'Ile-de-France dans les équipements sportifs structurants du territoire francilien. Le soutien régional pour l'ensemble des évènements soutenus bénéficie pour 96 % à des structures associatives pour lesquelles le soutien public à l'accueil et l'organisation de manifestations sportives est essentiel.

La consommation en crédits de paiement sur cette action est de **1,35 M€**. L'année 2014 a notamment permis de verser les subventions pour les évènements qui se sont déroulés majoritairement durant l'année 2013 et en partie pour des manifestations organisées en 2014.

### **Action : Promotion du sport manifestations en Ile-de-France**

**0,15 M€** auront été affectés en 2014 sur cette action notamment pour l'organisation des colloques, ateliers et journées de débats inhérents à la Conférence régionale du sport d'Ile-de-France ainsi que pour l'achat de places pour des manifestations d'envergure au profit des jeunes lycéens et apprentis, et bénévoles du sport franciliens.

La consommation de crédits de paiement sur cette action est de **0,15 M€**. Ces crédits ont notamment permis des versements pour des prestations d'achat de places pour des manifestations bénéficiant ainsi aux bénévoles du sport, aux jeunes licenciés UNSS et aux clubs sportifs franciliens. Par ailleurs, plusieurs évènements organisés dans le cadre de la Conférence régionale du sport ont également été réalisés. Enfin, deux initiatives favorisant le rayonnement international de l'Ile-de-France, au Stade de France durant le Meeting d'athlétisme du mois de Juillet et au Club France à Zurich pour les Championnats d'Europe d'athlétisme, ont été mises en œuvre.

### **Action : Ile-de-France Terre d'accueil**

En 2014, 12 projets d'accueil de délégations sportives internationales ont été accompagnés pour un montant d'affectation de **0,23 M€**. Ces projets ont permis de recevoir 20 délégations étrangères de 13 pays différents (Pologne, Afrique du sud, Brésil, Hongrie, Arménie, Tunisie, Egypte, Madagascar, Palestine, Bénin, Ghana, Gabon, Maroc) et plusieurs centaines de jeunes sportifs étrangers qui ont ainsi eu la possibilité de rencontrer les jeunes franciliens de divers territoires.

La consommation de crédits de paiement sur cette action est de **0,25 M€**. Ces crédits ont permis de verser les subventions pour des projets réalisés en partie en 2013 et majoritairement en 2014, aux associations organisatrices d'accueil de délégations étrangères sur le territoire francilien.

### 33 - Loisirs

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Charges diverses liées aux Iles de loisirs</b>	<b>0,476</b>	<b>0,431</b>	<b>0,578</b>	<b>0,399</b>
<i>HP33-002</i>				
Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire	0,020	0,030	0,020	0,020
<i>hcdp</i>				
Subvention à l'association des Iles de loisirs	0,056	0,056	0,056	0,034
<i>hcdp</i>				
Garanties de recettes Vaires/Torcy	0,400	0,345	0,502	0,345
<i>hcdp</i>				

Les affectations 2014 s'établissent à **0,43 M€** sur le programme "Charges diverses liées aux Iles de loisirs" et la consommation en crédits de paiement à **0,34 M€** soit 69% des crédits votés. Cette exécution résulte principalement de la moindre mobilisation sur l'action "garantie de recettes Vaires/Torcy".

#### Action : Frais de gestion des Iles de loisirs incombant à la Région en tant que propriétaire

Un montant de 0,02 M€ a été affecté à la Commission Permanente de janvier 2014 afin de faire face aux obligations en matière de frais de gestion incombant au propriétaire.

Par ailleurs, 0,01 M€ ont été affectés dans le cadre du contentieux sur l'ancien projet de Vaires. Cette affectation a nécessité en amont, un transfert depuis sur l'action « Garantie de recettes DSP Vaires Torcy ».

L'ensemble des CPF a été consommé pour l'année 2014.

#### Action : Subvention à l'association des Iles de loisirs

Un montant de 0,06 M€ a été affecté correspondant au soutien régional à l'association des îles de loisirs.

Compte tenu de la vacance de poste de l'animatrice de l'association, le solde de la subvention n'a pas été versé au titre du second semestre 2014, laissant un disponible sur cette ligne budgétaire de 0,02 M€.

#### Action : Garanties de recettes Vaires/Torcy

Un montant de **0,35 M€** a été affecté sur cette action en 2014, qui se décompose en :

- **0,20 M€** correspondant à une subvention au bénéfice de l'Agence des Espaces Verts Ile de France pour lui permettre de poursuivre l'entretien et la surveillance des espaces naturels du site de Vaires ;
- **0,10 M€** pour la mise en œuvre du dispositif de communication concernant le réaménagement de l'île de loisirs de Vaires. Ce dispositif devant se concrétiser par une maison du projet (structure autonome, visible et communicante) et d'une plaquette institutionnelle de présentation et d'un journal de projet.
- **0,05 M€** en application de l'avenant n°3 au contrat d'affermage avec l'UCPA relatif à la DSP de l'île de loisirs de Vaires Torcy.

Les crédits de paiement seront consommés à hauteur de 69%, soit 0,35 M€. Cette exécution s'explique par le caractère prévisionnel de la garantie destinée à compenser les charges liées à la montée en régime des nouveaux équipements, aux incidences de l'aléa météo sur la baignade et à l'impact des travaux sur certaines activités.

	AE		CP	
	BP 2014	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2014	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<b>Développement de l'accès aux loisirs et aux vacances</b>	<b>1,337</b>	<b>1,340</b>	<b>1,505</b>	<b>1,464</b>
<i>HP33-003</i>				
Tickets loisirs	0,827	0,827	0,826	0,785
<i>hcdp</i>				
Aide au départ en vacances	0,510	0,513	0,679	0,679
<i>hcdp</i>				

Pour ce programme, les affectations réalisées sur l'exercice s'élèvent à 1,34 M€ et la prévision de mandatement à 1,46 M€, soit 95% des crédits votés.

#### Action : Tickets loisirs

L'enveloppe consacrée aux tickets loisirs a été consommée en totalité soit **0,83 M€**. Ce dispositif s'inscrit dans la politique de lutte contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux vacances et aux loisirs des franciliens défavorisés en permettant à des jeunes, des familles fragilisées et des personnes en situation de handicap, de bénéficier d'un accès à une île de loisirs et à des activités sportives et de loisirs dont ils sont souvent exclus durant le temps de vacances scolaires.

Depuis la mise en place de ce dispositif le taux de retour des tickets présentés au paiement s'est fortement amélioré et atteignent un niveau de consommation proche de 95%, soit une consommation à hauteur de **0,79 M€**.

#### Action : Aide au départ en vacances

L'enveloppe dédiée à cette action, abondée par un transfert de crédit de l'action « Garantie de recettes DSP Vaires Torcy », a permis le financement de 27 projets d'aide aux départs en vacances pour 2338 personnes (596 familles) pour une affectation totale de **0,51 M€**.

L'année 2014 a, par ailleurs, été marquée par une nouvelle opération « Tous en vacances » en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, visant à favoriser le tourisme social au sein du département de Seine Et Marne ; 328 personnes (82 familles) ont été concernées par cette opération.

Concernant l'action départ en vacances, un taux de consommation est de **0,68 M€** soit 100% des crédits votés.

